



CONFÉRENCE

PRISON ET RÉINSERTION

À côté de la rétribution et de la dissuasion, la réinsertion du condamné figure expressément dans le Code pénal parmi les objectifs de la peine. Réprimer et réinsérer, punir et réhabiliter, emprisonner et amender : n'y-a-t-il pas là quelque chose de foncièrement inconciliable ? Concrètement, quels sont les acteurs chargés de contribuer au processus de réinsertion ? Comment travaillent-ils, dans quelles conditions et pour quels résultats ?

Ils tenteront directement de répondre à ces questions.»

Organisé par :

Benjamin FIORINI,

Maître de conférences à l'Université Paris 8

Avec :

Bruno CLÉMENT-PETREMAN,

Directeur d'établissement pénitentiaire ;

Eneko ETCHEVERRY,

Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation ;

Sarah BERHAULT,

Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation ;

Milena BERNIQUE,

Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation contractuelle ;

Lola EGIDO,

Intervenante socio-judiciaire et doctorante à l'Université Paris XIII.

MARDI 25 MARS 2025
15h00-18h00

UNIVERSITÉ PARIS 8
Bâtiment C - Salle C101

2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis

Métro ligne 13 - Saint-Denis Université

INSCRIPTION

